

# SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 5 MARS 2024 A 18 HEURES 30

2024- 005

République Française

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

-----

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

- PROCES VERBAL – TOME 1

### AFFAIRES DIVERSES

- |  |              |
|--|--------------|
| - Rapport et débat d'orientation budgétaire<br>Exercice 2024   | Armel FROGER |
| - Approbation du règlement budgétaire et financier<br>selon la nomenclature M57                              | Sylvie BATYS |
| - Demande d'aide   | Sylvie BATYS |
| - Affaires diverses  |              |
| ▪ Préparation du budget 2024 (compte de gestion, compte administratif, affectation des<br>résultats, budget) | Sylvie BATYS |
| ▪ Bilan du repas des aînés   | Sylvie BATYS |
| ▪ Voyage des retraités   | Sylvie BATYS |
| ▪ Stages sécurité routière   | Sylvie BATYS |
| ▪ Ateliers numériques  | Sylvie BATYS |

Conformément à l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles et au principe retenu, en ouverture de séance, le quorum étant atteint, il est proposé de désigner un secrétaire de séance.

Madame MARTIN est désignée secrétaire de séance.

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi cinq mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Armel FROGER Président, sur convocation faite par lui, le 27 février deux mille vingt-quatre.

**Présents** : Monsieur FROGER, Président  
Madame TOUCHARD, Vice-Présidente, Madame BATYS,  
Monsieur BRIAUD, Monsieur ROULLOIS, Madame DEZE  
Madame BOISGARD, Madame CHANTRON, Monsieur VAHE  
Madame VASSEUR, Madame MARTIN, Madame MILLASSEAU

**Excusés** : Madame FALLOUX qui a donné pouvoir à Monsieur ROULLOIS  
Monsieur MERCK qui a donné pouvoir à Monsieur VAHÉ  
Madame REVERDY, Madame BRUNET, Madame SXAY

**2024- 006**

En exercice : 17  
Le quorum est atteint

Etaient Présents : 12

Excusés : 5

Secrétaire de séance : Madame MARTIN

## **1 – Rapport et débat d'orientation budgétaire exercice 2024**

L'examen et le vote du Budget Primitif 2024 interviendront le 8 avril 2024 à 18h00.

En vertu des dispositions prévues par le décret n° 95-562 du 6 mai 1995, les orientations budgétaires, qui font l'objet du présent rapport sont portées à la connaissance des administrateurs et destinées à permettre la tenue d'un débat au sein du Conseil d'Administration dans les deux mois précédant le vote du Budget.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires de la Commune de Bellevigne-les-Châteaux s'est déroulé le 4 mars 2024 et le vote de son Budget Primitif est prévu le 8 avril 2024.

Le CCAS prend acte d'une attribution de subvention de la Commune de Bellevigne-les-Châteaux d'un montant de 23 000 euros.

Le CCAS ne porte pas de lourds investissements et prévoit seulement une ligne de prêt. Les actions mises en place les années précédentes sont reconduites. Il est également proposé de débattre sur l'organisation d'actions nouvelles.

Rappel des priorités du C.C.A.S. :

- Aides sociales obligatoires et facultatives,
- Gestion des sans domicile fixe (SDF) et des actions de solidarité

Un logement de secours est prévu pour les personnes qui auraient besoin.

Actions reconduites :

- ✚ Repas des aînés,
- ✚ Visites de Noël des aînés,
- ✚ Après-midi récréatif pour les retraités,
- ✚ Voyages,
- ✚ Téléthon,
- ✚ Convention présence verte
- ✚ Conventions de partenariat
- ✚ Mise en place d'ateliers numériques seniors
- ✚ Transport solidaire
- ✚ Dispositif « PASS EAU » (Communauté d'agglomération et la SAUR)

Perspectives 2024:

- ✚ Analyse des besoins sociaux
- ✚ Voisins solidaires
- ✚ Mise en place d'ateliers conduite pour les séniors
- ✚ Moments de convivialité avec les aînés en EHPAD

L'état prévisionnel des recettes et dépenses (section fonctionnement et investissement) est annexé à la présente délibération.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2024 et de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

## **2– Approbation du règlement budgétaire et financier selon la nomenclature M 57**

A compter du 1er janvier 2024, le budget principal du centre communal d'action sociale a basculé sur la nomenclature budgétaire et comptable M57.

Dans ce cadre-là, un règlement budgétaire et financier valable pour la durée du mandat doit être adopté. Celui-ci reprend les règles de gestion applicables à la commune pour la préparation et l'exécution du budget, la gestion pluriannuelle et financière des crédits, la gestion patrimoniale, la gestion de la dette et de la trésorerie, les régies, les subventions et l'information du public.

Vu l'article L 5217-10-8 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2023-09 du 3 octobre 2023 du conseil d'administration approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024,

Vu le projet de règlement budgétaire et financier annexé,

Considérant qu'un règlement budgétaire et financier doit impérativement avoir été adopté avant toute délibération budgétaire relevant de l'instruction budgétaire et comptable M57, soit, au plus tard, lors de la séance qui précède celle du vote du premier budget primitif relevant de cette nomenclature,

Considérant que ce règlement peut être révisé par voie d'avenant,

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**APPROUVE** le règlement budgétaire et financier tel qu'annexé à la présente délibération.

**DECIDE** d'habiliter le Maire ou son représentant à suivre la bonne exécution de ce règlement.

## **3– Demande d'aide**

Le sujet est reporté, la personne concernée n'ayant pas fourni les justificatifs nécessaires (voir éventuellement pour un colis alimentaire dans un premier temps).

**AFFAIRES DIVERSES****Présentation des comptes de gestion 2023**

Madame Sylvie BATYS présente le compte de gestion 2023. Les résultats du compte administratif de la Commune dont vous retrouverez le détail ci-dessous sont conformes à ceux du compte de gestion de la Trésorerie, résultat de fonctionnement excédentaire de 7 166.03 € et résultat d'investissement déficitaire de 325 euros. Ce qui fait un résultat de clôture de 6841.03 €.

**Présentation du compte administratif 2023**

ARTICLES	DEPENSES FONCTIONNEMENT	
6156	DOCAPOST FAST	991.20
6182	ABONNEMENT	73.00
6184	FORMATIONS	0.00
6232	FÊTES ET CEREMONIES	15 912.47
6251	Voyage déplacement	0.00
6281	ADHESION	330.90
62878	AUTRES ORGANISMES	19.08
6561	SECOURS D'URGENCES	100.00
6574	Subvention	0.00
O22	Dépenses imprévues	0.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>17 426.65</b>
ARTICLES	RECETTES	
7474	SUBVENTION COMMUNE	14 000.00
7713	DONS	877.39
OO2	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	9 715.29
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>24 592.68</b>
<b>résultat (excédent)</b>		<b>7 166.03</b>

ARTICLES	DEPENSES INVESTISSEMENT	
274	PRÊT	0.00
OO1	DEFICIT INVESTISSEMENT	600.00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>600.00</b>
ARTICLES	RECETTES INVESTISSEMENT	
274	PRÊT	275.00
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>275.00</b>
<b>résultat (déficit)</b>		<b>-325.00</b>

Résultats d'exercice 2023

<b>AFFECTATION DES RESULTATS</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Résultat année en cours R - D		+275.00
Résultat année précédente		-600.00
<b>OO1</b>		-325.00
R.A.R. dépenses		-0.00
R.A.R. recettes		+0.00
<b>1068 à combler</b>		-325.00
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Résultat année en cours R - D		-2 549.26
Résultat année précédente		+9 715.29
Résultat		+7 166.03
1068 comblé		-325.00
<b>OO2</b>		<b>+6 841.03</b>

Présentation du budget primitif prévisionnel 2024

ARTICLES	DEPENSES FONCTIONNEMENT	RAR	PRÉVISIONS	Total
6182	ABONNEMENT		73.00	73.00
6184	FORMATIONS		0.00	0.00
62268	ABS		6 000.00	6 000.00
6232	FÊTES ET CEREMONIES		17 500.00	17 500.00
6251	Voyage déplacement		2 500.00	2 500.00
6281	ADHESION		300.00	300.00
62878	AUTRES ORGANISMES		200.00	200.00

65133	SECOURS D'URGENCES		2 800.00	2 800.00
65748	Subvention Banque Alimentaire		300.00	300.00
022	Dépenses imprévues		648.00	648.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>30 321.00</b>	<b>30 321.00</b>
<b>ARTICLES</b>		<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		
74748	SUBVENTION COMMUNE		23 000.00	23 000.00
756	DONS		479.97	479.94
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		6 841.03	6 841.03
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>30 321.00</b>	<b>30 321.00</b>
<b>ARTICLES</b>		<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		
2748	PRÊT	0	1 600.00	1 600.00
001	DEFICIT INVESTISSEMENT		325.00	325.00
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>			<b>1 925.00</b>	<b>1 925.00</b>
<b>ARTICLES</b>		<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>		
1068	Affectation de résultat		325.00	325.00
2748	PRÊT	0	1 600.00	1 600.00
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>			<b>0</b>	<b>1 925.00</b>

### VOYAGE DES RETRAITÉS

Sylvie BATYS présente les différentes propositions de voyages sur deux jours. Les tarifs étant très élevés et n'étant pas accessibles au plus grand nombre, les membres décident de changer de formule et de partir sur une sortie spectacle repas. Sylvie BATYS va se renseigner pour avoir des devis. Le sujet sera donc à nouveau étudié.

### REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés a été une réussite à nouveau cette année. Les retours sont excellents (très bon repas, et très bonne animation). Quelques coupures d'électricité, le four du traiteur n'étant pas branché sur une prise triphasée (à revoir la prochaine fois).

### STAGES SÉCURITÉ ROUTIÈRE

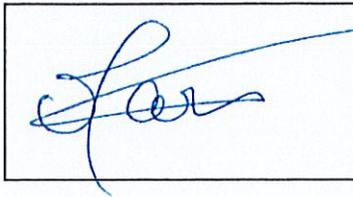
Sylvie BATYS informe les membres que les stages sécurité routière pour les seniors pourront être mis en place au deuxième semestre. Ils sont également ouverts à toutes personnes qui souhaiteraient bénéficier d'un rappel à ce sujet. Ils sont mis en place gratuitement.

**STAGES ATELIERS NUMÉRIQUES**

Sylvie BATYS informe les membres que les stages ateliers numériques ont été un succès et seront remis en place au deuxième semestre. Cette fois-ci, ils seront gratuits car depuis janvier 2024 les caisses de retraites prennent en charge totalement les ateliers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00

*Le Secrétaire de Séance*  
**N. MARTIN**



*Le Président*  
**A. FROGER**

